

Deuxième publication

1. Raison sociale (nom) et siège de la fondation dissoute:
Fondation de prévoyance en faveur du personnel de l'entreprise Raymond Emonet S.A. en liquidation, Attalens
2. Décision de dissolution par: Service de la surveillance des fondations et de la prévoyance professionnelle du Canton de Fribourg
3. Date de la décision: 24.07.2008
4. Echéance de préavis des créances: **29.11.2008**
5. Adresse pour la déclaration des créances:
Raymond Emonet SA, à l'att. de Paul Emonet, Route du Village 20, 1617 Tatroz
6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la fondation dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7. Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure anticipée après un délai de 3 mois suivant la troisième publication de cet avis, selon l'art. 745 al. 3 CO.

Hervest Fiduciaire SA
1010 Lausanne 10

(04711424)